

A photograph of two young women walking and laughing in a modern building with a wooden ceiling. The woman on the left is wearing a green jacket and a purple bag, while the woman on the right is wearing a black leather jacket and a blue striped shirt. The background shows a concrete wall and a wooden ceiling with a grid of beams.

**NÉGOCIATION
U.E.S.**

**DIRAMODE / PPP/ SOPRIMO
« DROIT A LA DÉCONNEXION »**

2^{ème} réunion - 9 Mai 2017

MISE EN PLACE DU QUESTIONNAIRE

Lors de la première réunion de négociation, la Direction et les partenaires sociaux ont validé le principe d'un questionnaire, son contenu et ses modalités (dont le public concerné).

Celui-ci a été diffusé le 10 avril 2017 aux :

- employés, agents de maîtrise et cadres des sièges de Neuville en Ferrain, et de Villeneuve d'Ascq
- salariés du dépôt de Neuville en Ferrain, détenant une adresse mail
- responsables de magasin et responsables adjointes

Période de réponse du 10 au 30 avril 2017

Les résultats du questionnaire doivent nous aider à définir, ensemble, les mesures concrètes permettant l'exercice du droit à la déconnexion.

MISE EN PLACE DU QUESTIONNAIRE

De : **Communication Internationale** <communication.internationale@pimkie.com>

Date : 10 avril 2017 à 09:27

Objet : Questionnaire - Droit à la déconnexion

À :

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis le 1er Janvier 2017, chaque salarié bénéficie d'un **droit à la déconnexion**. Il permet «d'assurer le respect de vos temps de repos et de congé ainsi que de votre vie personnelle et familiale». L'entreprise se doit de définir et de mettre en œuvre des actions concrètes permettant l'exercice de ce droit.

Pimkie a décidé de se concerter avec les partenaires sociaux, en démarrant une négociation sur ce sujet.

Dans ce cadre, nous vous diffusons un questionnaire. Merci de prendre quelques minutes pour le remplir **avant le 30/04** : en cliquant [ici](#).

Ce questionnaire est anonyme.

Les résultats seront partagés avec les partenaires sociaux.

Bonne journée,

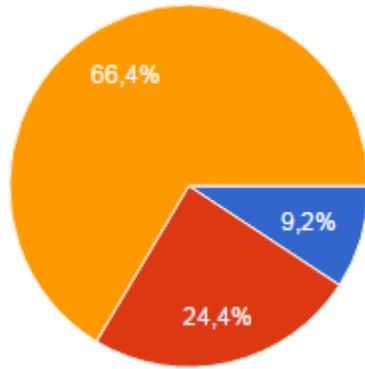
La Direction des Ressources Humaines

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

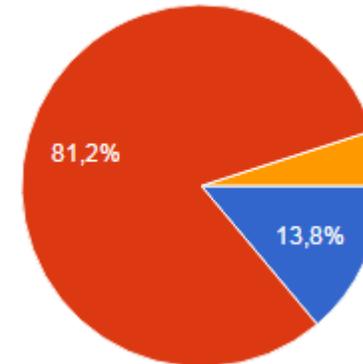
RM /RA : 325 participants

Bureaux / Dépôts : 250 participants

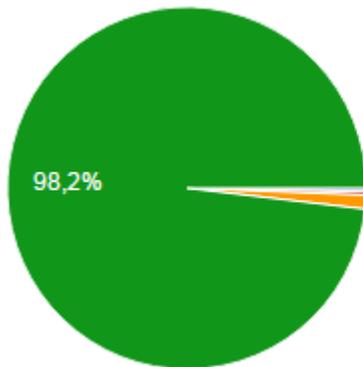
Quel est votre statut ?



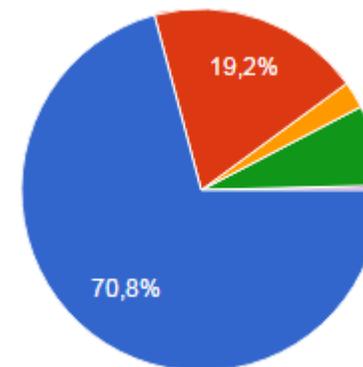
- Employé
- Agent de maîtrise
- Cadre



Occupez-vous ?



- Une fonction Bureau (Milleneuve d'Ascq)
- Une fonction Bureau (Neuville en Ferrain)
- Une fonction Logistiques
- Une fonction Réseau

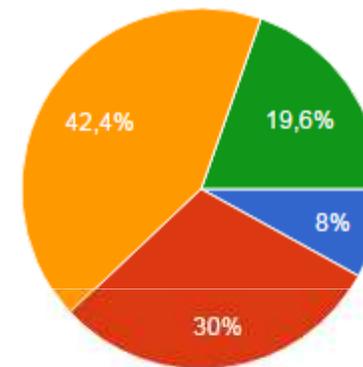
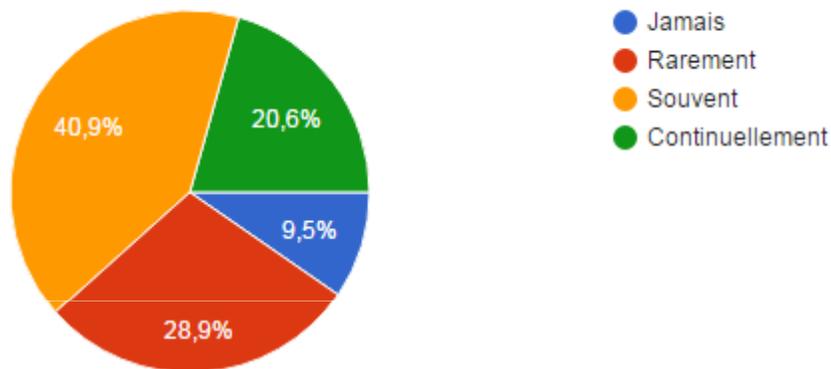


RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

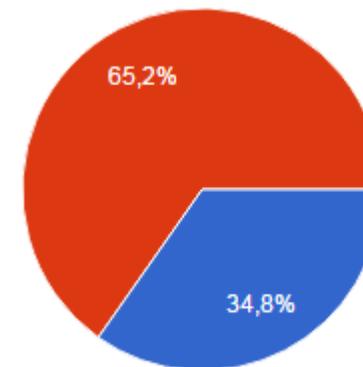
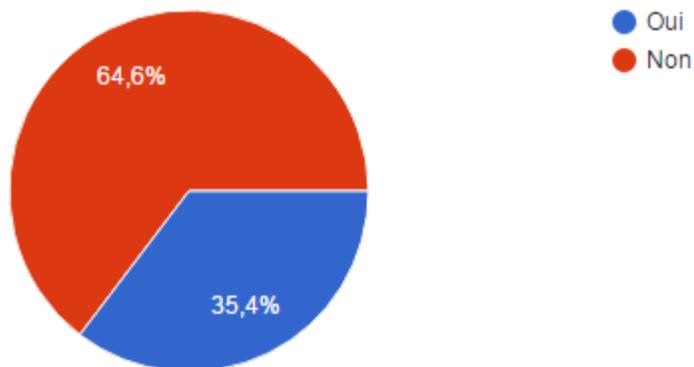
RM /RA : 325 participants

Bureaux / Dépôts : 250 participants

Utilisez-vous les outils numériques (messagerie, téléphone, application..) hors temps de travail (y compris congés, RTT...)?



Hors temps de travail, vous sentez-vous obligés de consulter ces outils ?



RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Si oui, pourquoi ? (109 réponses) RM ET RA

Ce qui ressort le plus :

- « pour faire les plannings », « par manque d'outils numériques en réserve, impossible en surface de vente », « pour se tenir informé », « pour présentation en réunion RR », « par manque d'effectifs et de temps », « pour l'administratif avant ouverture », « trop de changements en dernière minute », « je me dois d'être disponible pour les équipes », « pour pouvoir anticiper et assurer la bonne organisation », « pour les tâches administratives : planning, entretien, reporting, analyse.. », « être informé des tendances modes »,

Ce qui a également été dit :

- « contact sur téléphone personnel et réception sur messagerie personnel », « échanges d'infos entre RM et RA », « mails de notre hiérarchie »

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Si oui, pourquoi ? (77 réponses) - BUREAUX DEPOT

Ce qui ressort le plus :

- « consulter mes mails », « pour ne pas accumuler trop de retard », « restez réactif si besoin », « poste unique sans relais », « information en temps réel », « besoin de savoir ce qui m'attend le matin », « gestion du mail au fur et à mesure », « réponses à des urgences qui peuvent être bloquantes », « moyen d'absorber la charge », « ne pas être débordé à mon retour - être opérationnel de suite », « gestion des urgences / priorités », « meilleure organisation », « trop de réunions la journée ne permettant pas de gérer ses mails la journée », « absorber les pics de charge »

Ce qui a également été dit :

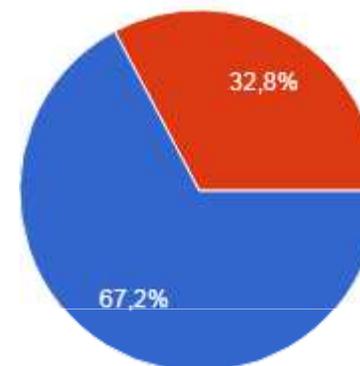
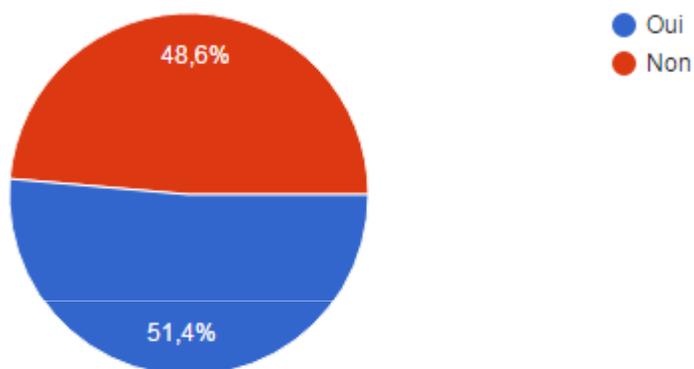
- « suivi instagram », « c'est un choix », « obligation car sinon les collègues me contacteront », « consultation sur téléphone », « sinon je suis stressée », « course à celui qui va répondre le plus vite », « par addiction »

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

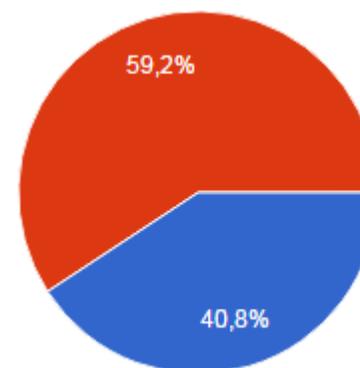
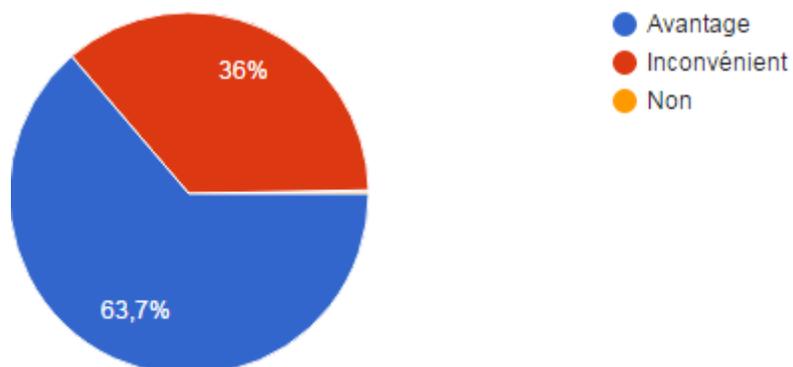
RM /RA : 325 participants

Bureaux / Dépôts : 250 participants

Considérez-vous que votre connexion hors temps de travail améliore votre accès à l'information, votre réactivité et votre autonomie ?



Selon vous, une déconnexion forcée serait un avantage ou un inconvénient dans le cadre de votre métier ?



RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Que proposeriez-vous pour favoriser le droit à la déconnexion ? (114 réponses) RM ET RA

- *Faire les plannings de façon informatique, et avoir du temps à y consacrer*
- *Avoir un outil numérique disponible (hors outil caisse), en réserve : ordinateur, ou tablette*
- *Donner les informations plus tôt, moins de changement de dernière minute*
- *Former les vendeuses pour qu'elles puissent être relais (ex: contacter les fonctions supports), meilleure autonomie des équipes*
- *Meilleure planification en amont*
- *Pas d'appel hors temps de travail*
- *Un binôme, ou un référent en cas d'absence*
- *Attribution d'heures sans impact sur le code 80*
- *Une journée sans mail, sans connexion ex: le mercredi*
- *Sensibilisation des collaborateurs et des managers*
- *Une communication plus groupée*
- *Salle de repos plus confortable*

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

D'autres remarques ? (74 réponses) RM ET RA

- *Clarté du questionnaire et du droit à la déconnexion*
- *Assurer le droit à la déconnexion sans que cela ne soit reproché, cela doit rester un choix*
- *La déconnexion serait un avantage pour la personne en repos mais un inconvénient pour le magasin*

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Que proposeriez-vous pour favoriser le droit à la déconnexion ? (103 réponses) BUREAUX ET DEPOT

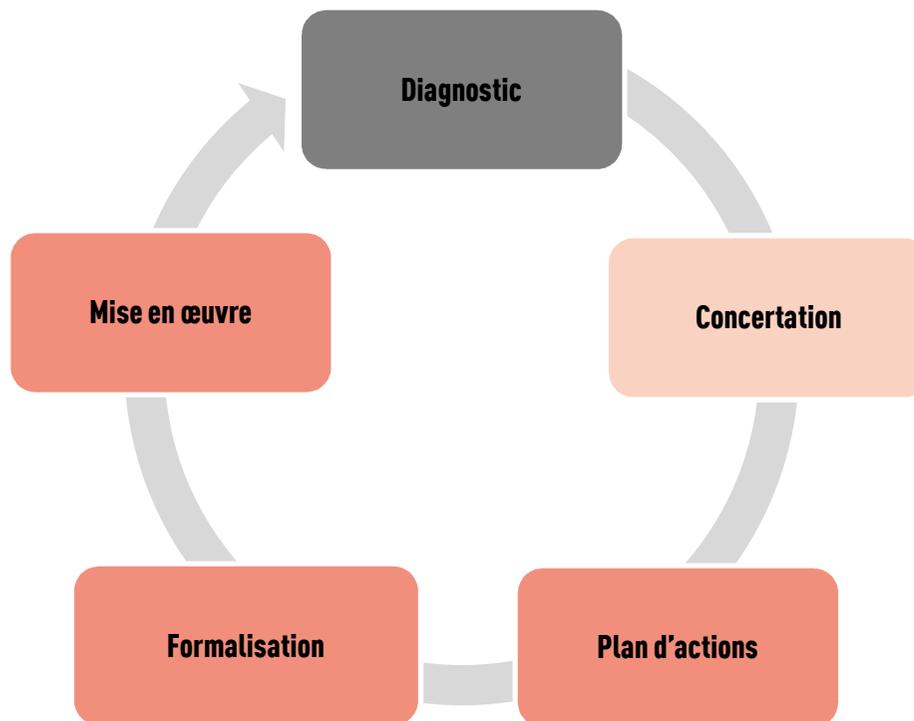
- Règle incitative de l'entreprise, limitant les mails hors temps de travail, pour tout collaborateur et à tout niveau
- Arrêt de la messagerie et blocage réseau après une certaine heure ou à certains créneaux, pendant les absences de congés
- Envoi et réception différé des mails
- Réception des mails urgents uniquement (mails clairs et réfléchis)
- Pas de connexion hors temps de travail systématique / journalier
- Horaires de déconnexion adaptés à notre activité et/ou métier
- Travail en binôme, relais défini en cas d'absence
- Sensibilisation des collaborateurs et notamment des Managers pour que la connexion relève d'un choix personnel et non d'une pression
- Horaires adaptés à la situation familiale (choix de finir à une heure convenable, tout en traitant ces mails le soir plus tard)
- Communication officielle et explicite sur le sujet / Charte
- Le télétravail
- Une « alerte » au salarié qui se connecte hors temps de travail
- Limiter le temps de réunion journalier

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE – BUREAUX ET DEPOT

D'autres remarques ? (56 réponses) BUREAUX ET DEPOT

- *la connexion permanente occasionne du stress pour le salarié*
- *Le salarié est plus serein s'il sait qu'il a la possibilité de se connecter si besoin*
- *C'est de la responsabilité de chacun, en bonne intelligence : le choix appartient à chacun*
- *Impulsion qui doit être donnée par le top management*
- *Exemplarité du Management, et notamment : sensibiliser les managers qui envoient des mails hors temps de travail, pas de reproche si un mail n'a pas été traité hors temps de travail, les compétences du salarié ne doivent pas être jugés selon sa disponibilité hors temps de travail*
- *Prise de conscience de la charge de travail et des plannings*
- *Adaptation des plages fixes des cadres*
- *Rappeler les bonnes pratiques sur l'utilisation du mail (trop d'interlocuteurs, contenu...)*

POURSUITE DE LA CONCERTATION



ETAT DES MAILS HORS CONNEXION

Communiqué à la prochaine réunion

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

- Principe : Le collaborateur a le CHOIX de se connecter ou de se déconnecter

- Mise en place d'une « alerte » dès qu'un collaborateur se connecte sur sa messagerie professionnelle (sous réserve d'une solution technique informatique):

- entre 21h et 6h la semaine (réseau/bureau/dépôt)

- du vendredi 21h au lundi 6h (bureau/dépôt)

Contenu du message : rappel respect des temps de repos / qu'il est en dehors du réseau Pimkie

- Information des collaborateurs sur le non envoi de mails du samedi de 21h au lundi 6h. Après contrôle semestriel, mise en place de l'envoi différé si abus.

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

- Campagne de sensibilisation sur le contenu de l'éventuel accord, sur l'optimisation des outils numériques (remise d'une charte et réunion d'information) pour les Managers et les Collaborateurs, dans les 6 mois à compter de la signature d'un éventuel accord
- Si signature d'un accord : commission de suivi avec 2 réunions par an (+ information des CHSCT à l'issue des réunions des commissions)

Lors de ces réunions, sera notamment communiqué le rapport de l'observatoire (mails envoyés du samedi 21h au lundi 6h et la semaine entre)

PLANNING

PROCHAINES DATES DE NÉGOCIATION

06/04 à 9h30 – Villeneuve d'Ascq

09/05 à 10h – Villeneuve d'Ascq

30/05 à 14h – Villeneuve d'Ascq

21/06 à 14h30 – Villeneuve d'Ascq